



Conseil d'administration du 17 novembre 2022

DÉLIBÉRATION N° 7

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 17 NOVEMBRE 2022

Vu le décret n°2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes »,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la remise au Domaine pour cession de la cité des douanes de Leymen.

Fait à Montreuil, le 17 novembre 2022

La présidente,

Isabelle BRAUN-LEMAIRE